

## RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

tenue le lundi 29 août 2022, à 15 h 30, local espace entrepreneurial  
situé au 1155, boulevard Guillaume-Couture, Lévis (Québec)

### PROCÈS-VERBAL - SÉANCE #1

#### **1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum**

*Membres de la communauté :*

Bernard Gaudichon, APCHQ

Martin Gauthier, Mobile Horizon

*Sophie Lévesque, Alliance jeunesse (absente)*

*Poste vacant (groupe socioéconomique et communautaire)*

*Élèves du CFPGR :*

Sabrina Pierron, étudiante en secrétariat

Fabien Baduel, étudiant en IRETélécommunications

Samuel Tecca, étudiant en vente et représentation

*Membres du personnel :*

Hervé Blanchette, enseignant télécommunications

Christine Blanchet, agente de bureau

Nadia Devin, orthopédagogue

*Sarah-Jeanne Labossière Stagiaire en orthopédagogie (Nadia Devin)*

Bianka Fontaine, enseignante secrétariat

Guillaume Fortin, enseignant électricité

Stéphane Gagnon, enseignant électricité

Robert Nadeau, enseignant électricité

Karine Plante, enseignante comptabilité

Sébastien Soucy, enseignant lancement d'entreprise

*Membres du personnel substitut :*

*Julie Gagnon, enseignante secrétariat (absente)*

*Nancy Bédard, intervenante psychosociale (absente)*

*Équipe de direction :*

Diane Malenfant, agente d'administration

Marie-Line Michaud, directrice adjointe

Marc-André Smith, directeur

#### **2. Présentation des membres du conseil d'établissement**

M. Smith demande à chaque membre de se présenter et d'indiquer leur occupation professionnelle ainsi que les éléments pour lesquels ils apprécient leur implication au sein du conseil.

<p><b>CÉ-22-23-01</b></p>	<p><b>3. Nomination d'un secrétaire</b> Mme Fontaine se propose afin de siéger à titre de secrétaire des rencontres du conseil.</p> <p><b>ADOPTÉ à l'unanimité</b></p> <p><b>4. Lecture et adoption de l'ordre du jour</b> M. Gaudichon fait la lecture de l'ordre du jour et demande si des points sont à ajouter en varia.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum</li> <li>2. Présentation des membres du conseil d'établissement</li> <li>3. Nomination d'un secrétaire</li> <li>4. Lecture, adoption de l'ordre du jour et normes de fonctionnement</li> <li>5. Approbation du compte rendu du 6 juin 2022</li> <li>6. Suivi au procès-verbal de la dernière rencontre</li> <li>7. Élections au C.É :             <ol style="list-style-type: none"> <li>7.1 Nomination d'un président ou d'une présidente</li> </ol> </li> <li>8. Rapport annuel du conseil d'établissement</li> <li>9. Formation obligatoire</li> <li>10. Dénonciation d'intérêt</li> <li>11. Présentation de l'offre de service par départements et bilan des inscriptions</li> <li>12. Budget du C.É</li> <li>13. Projet éducatif – suivis</li> <li>14. Établissement du calendrier des séances</li> <li>15. Coordonnées des membres – mise à jour</li> <li>16. Acte d'établissement 2022-2023</li> <li>17. Autres sujets :             <ol style="list-style-type: none"> <li>17.1 RAC</li> <li>17.2 Passerelle FMS-FP</li> </ol> </li> <li>18. Clôture de la séance</li> </ol> <p>Il est proposé par M. Gauthier d'adopter l'ordre du jour.</p>
<p><b>CÉ-22-23-02</b></p>	<p><b>ADOPTÉ à l'unanimité</b></p> <p><b>5. Approbation du compte rendu du 6 juin 2022</b> Le procès-verbal a été envoyé en même temps que l'avis de convocation de la présente séance.</p> <p>Il est proposé par Mme Plante d'approuver le procès-verbal du 6 juin 2022.</p>
<p><b>CÉ-22-23-03</b></p>	<p><b>APPROUVÉ à l'unanimité</b></p> <p><b>6. Suivi au procès-verbal de la dernière rencontre</b> Aucun suivi au procès-verbal. Tel que discuté, les guides CÉMEQ ont été intégrés au département d'électricité.</p>

<p><b>CÉ-22-23-04</b></p>	<p><b>7. Élections au C.É :</b> <b>7.1. Nomination d'un président ou d'une présidente</b> M. Gagnon propose M. Gaudichon pour siéger à titre de président du conseil.</p> <p><b>ADOPTÉ à l'unanimité</b></p>
<p><b>CÉ-22-23-05</b></p>	<p><b>8. Rapport annuel du conseil d'établissement</b> M. Gaudichon résume les éléments du rapport annuel 2021-2022 qui avait été envoyé préalablement aux membres du conseil et aux personnes présentes lors de l'assemblée générale annuelle des parents. Ce qui retient l'attention sont les tableaux représentant les taux de diplomation et taux d'abandon. Parmi les abandons, il est important de considérer les départs en raison de troubles de santé mentale et le contexte de plein emploi actuel où les employeurs proposent de former à l'interne les employés, ce qui a comme impact l'abandon du projet scolaire.</p> <p>M. Gauthier propose d'adoption du rapport annuel.</p> <p><b>ADOPTÉ à l'unanimité</b></p> <p><b>9. Formation obligatoire</b> M. Smith propose aux membres de suivre la formation obligatoire au début de la prochaine rencontre, soit le 28 novembre.</p> <p>Les éléments de formation obligatoire pour les membres du conseil, les fascicules ainsi que les éléments de formation sont disponibles à partir du site du MEQ <a href="https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire">https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire</a> On propose de débiter le prochain CÉ du 28 novembre plus tôt afin de suivre la formation d'environ 45 minutes en groupe. Tous sont en accord. M. Smith enverra l'information et le contenu de formation préalablement à la prochaine rencontre du C.É.</p> <p><b>10. Dénonciation d'intérêt</b> M. Smith remet à chaque membre le formulaire à signer relatif à la dénonciation d'intérêt et demande que celui-ci lui soit remis au terme de la présente séance.</p> <p><b>11. Présentation de l'offre de service par départements et bilan des inscriptions</b> Mme Michaud fait un survol des inscriptions et nombre de groupes pour chacun des DEP/ASP.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Lancement d'entreprise</b> : même offre de service, cohorte en ligne et présentielle, clientèle stable, bonne hausse l'an passé.</li> <li>• <b>GEC</b> : gros département, le plus d'élèves actuellement, 3 enseignants contractuels et 3 à taux horaire.</li> <li>• <b>Vente conseil</b> : 1 groupe seulement en ce moment, d'autres inscriptions en septembre, clientèle stable, formation hybride; en ligne et en présence, alternance travail-études</li> </ul>



<p>CÉ-22-23-06</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Télécommunication</b> : peu d'inscriptions (4 nouveaux en août), roule à 2 plateaux, environ 40 élèves, les élèves sont très en demande par les employeurs. Discussions avec le CFP de Val-d'Or pour un éventuel partenariat en prêt de carte.</li><li>• <b>Électricité</b> : maintien d'un 6e groupe cette année qui a permis l'embauche de nouveaux enseignants.</li><li>• <b>Secrétariat/Comptabilité</b> : hausse des inscriptions, entente avec Accès-Études permettant d'accueillir plusieurs élèves immigrants.</li><li>• <b>Réparation équipement électronique</b> : la demande de report au MEQ a été autorisée. La première cohorte d'élèves sera admise pour janvier 2023. Un plan de communication est prévu cet automne en vue de mousser les inscriptions.</li></ul> <p><b>12. Budget du C.É.</b> Mme Malenfant explique que le conseil d'établissement dispose d'un budget de 300\$ pour les frais de déplacement et les repas. M. Gaudichon propose l'adoption du budget tel que présenté.</p> <p><b>ADOPTÉ à l'unanimité</b></p> <p><b>13. Projet éducatif – suivis</b> M. Smith mentionne que le projet éducatif a pris fin en juin 2022 et doit être mis à jour, le taux de diplomation est faussé selon plusieurs facteurs. Une rencontre avec les chefs de département est planifiée afin d'en discuter et trouver des moyens pour faire diminuer le taux d'abandon. En lien avec le plan de lutte contre l'intimidation, un questionnaire sera acheminé aux élèves en collaboration avec l'intervenante psychosociale. Cela permettra de trouver des moyens à mettre en place pour améliorer la qualité de vie des élèves. D'autres consultations seront à faire, dont celle obligatoire du conseil d'établissement. En fonction des différents outils d'analyse, un portrait de situation sera à dégager pour amorcer les travaux d'élaboration du nouveau projet éducatif. D'autres détails suivront lors des prochaines séances.</p> <p><b>14. Établissement du calendrier des séances</b> 5 rencontres sont prévues aux dates suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 29 août 2022 ;</li><li>• 28 novembre 2022 ;</li><li>• 23 janvier 2023 ;</li><li>• 27 mars 2023 ;</li><li>• 5 juin 2023.</li></ul> <p>Heure de début des rencontres établie à 15 h 30.</p> <p><b>15. Coordonnées des membres – mise à jour</b> Les coordonnées des membres seront transmises au centre de service à la suite de la mise à jour.</p>
--------------------	--

	<p><b>16. Acte d'établissement 2023-2024</b> L'acte d'établissement est un document qui présente les services offerts dans le centre, par exemple, prêt de locaux à l'interne à des organismes externes, espace entrepreneurial pour faire du télétravail, etc.</p> <p>Question à savoir si le local de la Voûte peut être rendu disponible aux besoins éducatifs du CFPGR. M. Smith précise que oui, mais l'autorisation d'utilisation du local est octroyée par les SEJ.</p> <p>M. Gagnon propose l'adoption de l'acte d'établissement.</p> <p><b>CÉ-22-23-07 ADOPTÉ à l'unanimité</b></p> <p><b>17. Autres sujets</b> <b>17.1 RAC</b> Question à savoir si la reconnaissance des acquis (RAC) est toujours offerte via le CFPGR. M. Smith explique que la RAC est offerte par le Service aux entreprises (SAE). Oui des inscriptions en reconnaissance des acquis sont toujours possibles et coordonnées par le SAE.</p> <p><b>17.2 Passerelle FMS FP</b> Question à savoir si une visite du CFPGR pourrait être organisée pour des élèves inscrits au parcours de formation axée sur l'emploi (formation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé). M. Smith présente l'ensemble des passerelles FMS-FP et précise qu'aucun DEP au CFPGR peut se prévaloir de l'entente de passerelle. Toutefois, une visite du CFPGR est possible si une école voulait qu'on l'accueille.</p> <p><b>18. Clôture de la séance</b> La séance étant terminée, il est proposé à 16 h 43 par M. Gaudichon que la séance soit levée.</p> <p><b>CÉ-22-23-08 ADOPTÉ à l'unanimité</b></p>
--	--

---

Bernard Gaudichon, président du conseil d'établissement CFPGR

---

Marc-André Smith, directeur CFPGR